PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Signature du Contrat régional de filière des métiers du bâtiment, des travaux publics et du négoce de matériaux de construction le 15 avril 2025 à Agen

Les Contrats Régionaux de Filière sont une émanation sectorielle des engagements du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) sur des filières stratégiques en Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'espaces de concertation portant sur les champs de l'orientation, de la formation et l'emploi. Il s'appuie notamment sur les propositions émanant des organisations professionnelles, des axes définis par l'État et des axes stratégiques déclinés dans les schémas régionaux, sur le principe d'un engagement réciproque des pouvoirs publics et des professionnels.

Après un premier contrat adopté en 2019 par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et les organisations professionnelles patronales, consacré aux métiers du BTP, un **second CRF pour la période 2024-2028** a été adopté en séance plénière du Conseil Régional le 11 décembre 2023. Le périmètre retenu dépasse le cadre traditionnel du BTP pour intégrer le négoce de bois et de matériaux de construction, ainsi que les métiers connexes.

Ce CRF vise à engager les signataires autour des 4 priorités suivantes :

• Observation, veille et prospective : observer et anticiper les transitions,

• Attractivité : promouvoir la filière et ses métiers, orienter tout au long de la vie,

• Parcours et compétences : développer la formation professionnelle initiale et continue, insérer durablement,

• Emploi et recrutement : fidéliser, recruter, accompagner.

Les cosignataires du CRF sont la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, la Région Académique, France Travail, la Fédération française du bâtiment (FFB), la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), la Scop BTP, la Fédération régionale des travaux publics (FRTP) et la Fédération des distributeurs de matériaux de construction (FDMC). 6 autres structures sont aussi partenaires et associées à la démarche.

A lire sur le site de Cap Métiers

Contrat régional de filière - Métiers du bâtiment, des travaux publics et du négoce de matériaux de construction

A cette occasion la **Cellule économique régionale de la construction de la Nouvelle Aquitaine (CERC)** a présenté son étude sur **la féminisation du secteur BTP suivi d'une table-ronde** « Mixité femmes-hommes dans les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics : et si on en parlait ?

Cette étude s'inscrit dans les engagements pris dans le cadre de l'axe 2 sur l'attractivité et la promotion de la filière et ses métiers et a 2 objectifs qui sont :

• Établir un diagnostic quantitatif et qualitatif sur la féminisation des métiers du B&TP.

• Identifier les bonnes pratiques et structurer des préconisations (pistes) d'actions.

L'Enjeu

Malgré les progrès accomplis au cours des dernières années, la féminisation des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics demeure encore un défi, impliquant une évolution des modes d'organisation, de management et des pratiques sur les chantiers.

Accompagner les femmes vers des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics est un enjeu concret pour **permettre d'élargir le vivier des candidatures potentielles.** C'est ainsi une **opportunité pour atténuer les difficultés de recrutement** et répond aux principes **d'égalité professionnelle et de non-discrimination** en raison du sexe ou d'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. **Lire l'étude**